

Correction collective
Examens de la Prof.
Pradervand-Kernen

2^{ème} session 2019

La correction collective des examens de la Prof. PRADERVAND-KERNEN aura lieu de la façon suivante :

- IUR II (droits réels) : le lundi 8 juillet 2019, à Beauregard (salle 2.518), à 9h00.
- IUR III (droit des successions) : le lundi 8 juillet 2019, à Beauregard (salle 2.518), à 10h15.
- CS – Sûretés réelles : le lundi 8 juillet 2019, à Beauregard (salle 2.518), à 13h30.